

INS-NIGER

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'INSTITUT
NATIONAL DE LA
STATISTIQUE D'AGADEZ

DANS CE NUMERO:

Evolution du prix
du mil 1

Evolution du prix
du sorgho 2

Evolution du prix
du riz 2

Evolution du prix
du maïs 3

Evolution du prix
du niébé 3

Evolution des prix
de l'huile de
palme, de la
pomme de terre et
de l'oignon 4

Objectifs et mis-
sions 4

Bulletin trimestriel des prix

Période: 4^{ème} trimestre 2014

N° 19

Janvier 2015

La Direction Régionale de l'Institut National de la Statistique d'Agadez a le plaisir de vous présenter le numéro 19 du « Bulletin trimestriel des prix ». Ce bulletin présente l'évolution des prix de certaines céréales de première nécessité, notamment le mil, le sorgho, le maïs, le riz et le niébé sur la base des relevés effectués sur le marché de l'Est et le marché de bétails de la ville d'Agadez. Le maïs est vendu sur les marchés en sac de 100 kg tandis que les autres céréales et le niébé le sont en sacs de 50 kg.



La situation des prix de céréales et du niébé sur les principaux marchés de la commune d'Agadez au cours du quatrième trimestre de l'année 2014 est caractérisée par une baisse du niveau des prix de mil, du sorgho, du maïs, du riz et du niébé.

Sur la même période, l'oignon a enregistré une baisse tandis que la pomme de terre et l'huile de palme ont enregistré une hausse de leur niveau de prix.

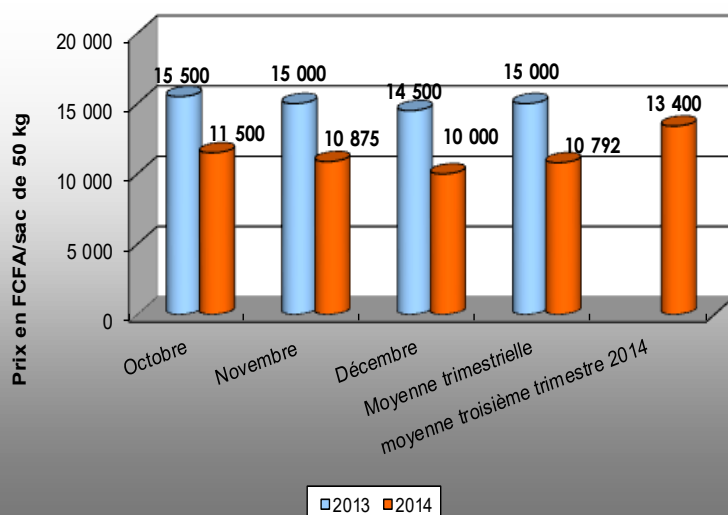
LE MIL

Le prix du sac de 50 kg de mil s'établit à 10 792 FCFA en moyenne au quatrième trimestre 2014 contre 13 400 FCFA en moyenne au troisième trimestre 2014 soit une baisse de 19,5%.

Au cours de ce trimestre le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été relevé au mois d'octobre (11 500 FCFA) et le plus bas a été relevé au mois de décembre (10 000 FCFA).

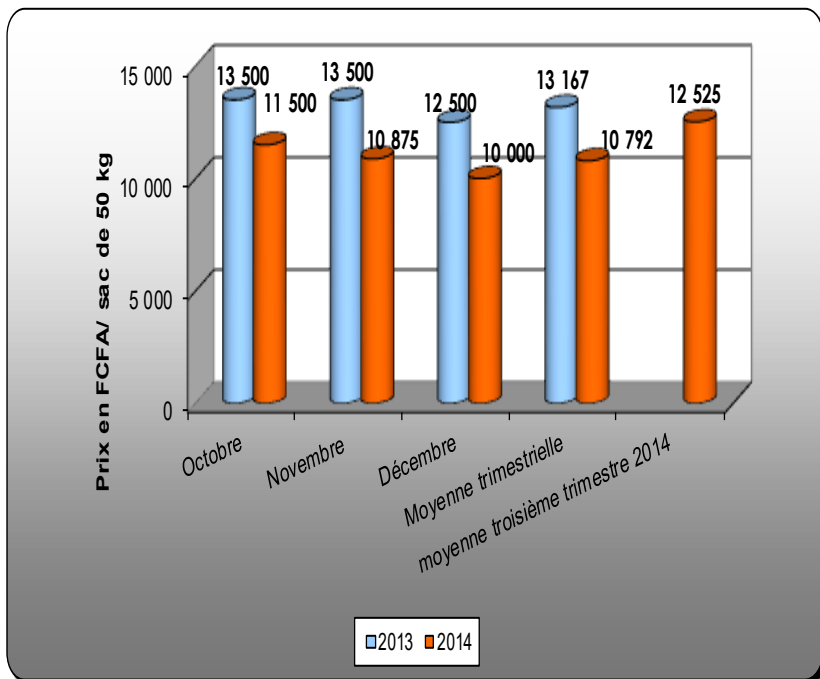
En glissement annuel (quatrième trimestre 2014 par rapport au quatrième trimestre 2013) le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse significative de 28,1%.

Graphique 1 : Évolution des prix du sac de 50 kg de mil



Graphique N°2 : Évolution du prix du sac de 50 kg de sorgho

LE SORGHO



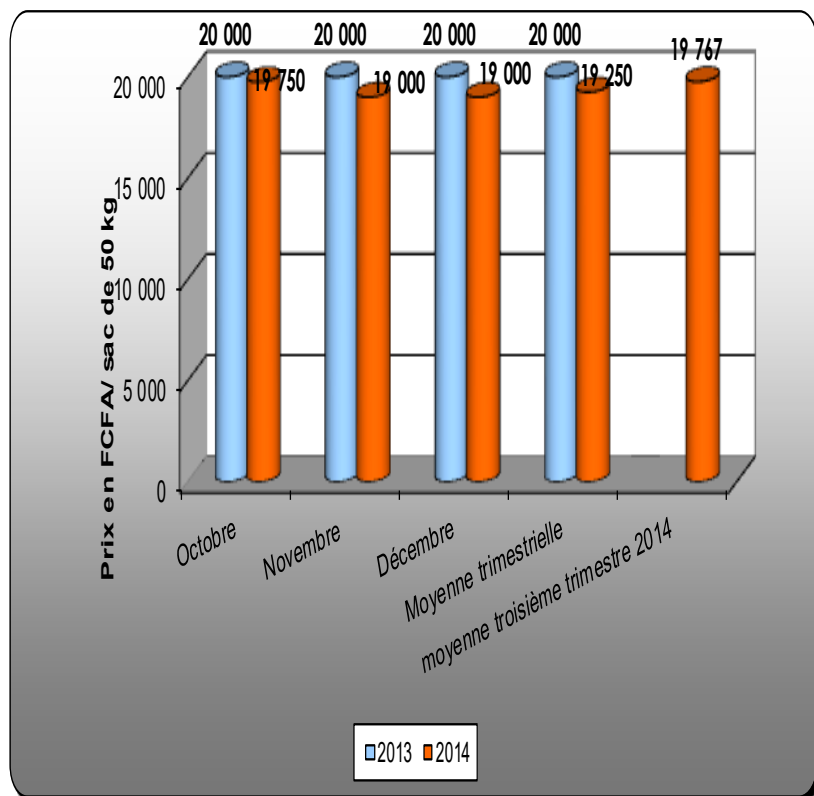
Au cours de ce trimestre, le prix du sac de 50 kg de sorgho a connu une baisse de 13,8% par rapport au trimestre précédent (12 525 FCFA).

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé a été relevé au mois d'octobre (11 500 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été relevé au mois de décembre (10 000 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2014 par rapport au quatrième trimestre 2013) le prix moyen du sac de 50 kg a connu une baisse de 18,0%.

Graphique N° 3: Évolution du prix du sac de 50 kg du riz

LE RIZ

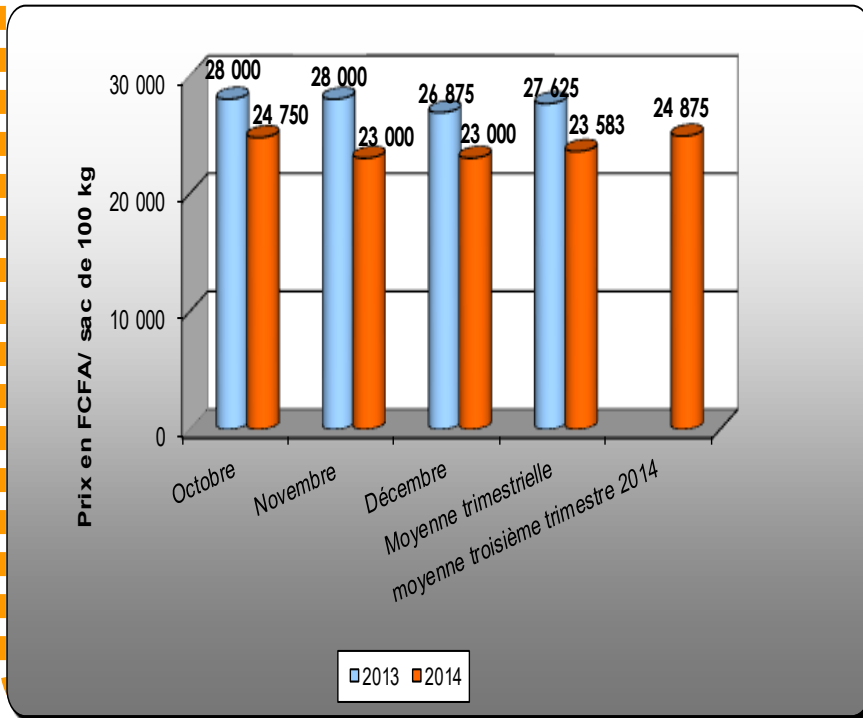


Le prix du sac de 50 kg de riz s'établit à 19 250 FCFA au quatrième trimestre 2014 contre 19 767 FCFA au troisième trimestre 2014 soit une baisse de 2,6%.

Au cours de ce trimestre le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été relevé au mois d'octobre (19 750 FCFA) et le plus bas a été relevé aux mois de novembre et décembre (19 000 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2014 par rapport au quatrième trimestre 2013) le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse de 3,8%.

Graphique N° 4 : Évolution du prix du sac de 100 kg de maïs



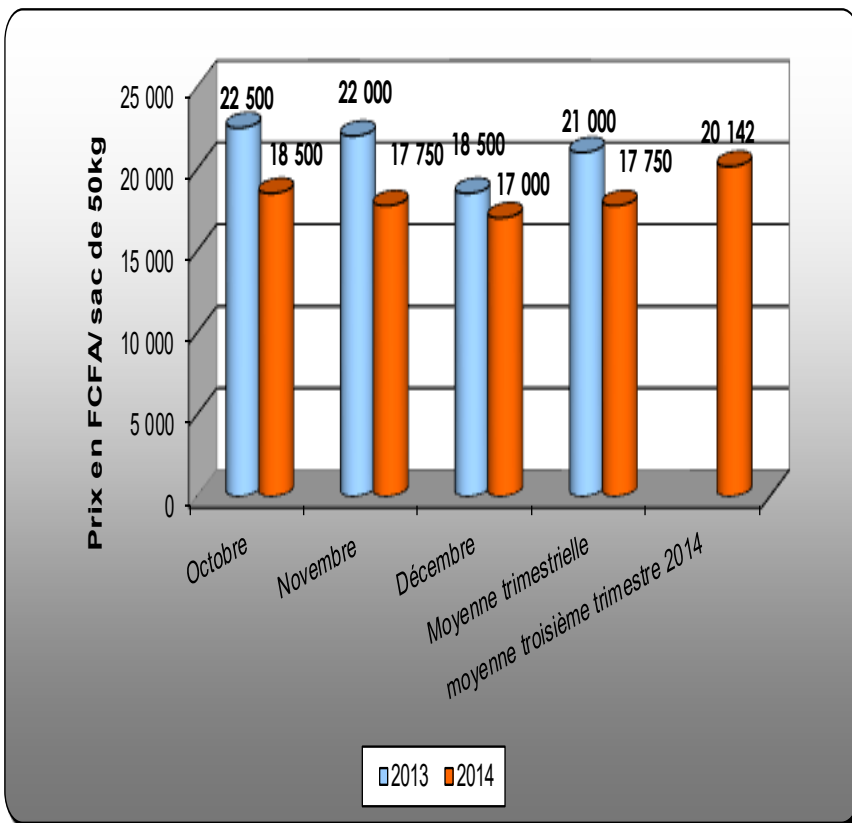
LE MAIS

Le prix du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 23 583 FCFA en moyenne au quatrième trimestre 2014 contre 24 875 FCFA en moyenne au troisième trimestre 2014, soit une baisse de 5,2%.

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé a été relevé au mois d'octobre (24 750 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été relevé aux mois de novembre et décembre (23 000 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2014 par rapport au quatrième trimestre 2013) le prix moyen du sac de 100 kg a connu une baisse de 14,6%.

Graphique N° 5 : Évolution du prix du sac de 50 kg de niébé



LE NIEBE

Au cours de ce trimestre le prix du sac de 50 kg de niébé a connu une baisse de 11,9% par rapport au trimestre précédent (20 142 FCFA).

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé a été enregistré au mois d'octobre (18 500 FCFA) et le prix moyen le plus bas a été relevé au mois de décembre (17 000 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2014 par rapport au quatrième trimestre 2013) le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse de 15,5%.

Tableau 1 : Evolution des prix moyens de l'huile de palme, de la pomme de terre et de l'oignon dans la commune d'Agadez

Produit	Unités	Octobre	Novembre	Décembre	Moy 4T14	Moy 3T14	Variation (%) 4T14/3T14	Moy 4T13
Huile de palme	Litre	875	900	900	892	876	2	867
Pomme de terre	Kg	713	638	540	630	642	-2	497
Oignon	Kg	513	575	360	483	410	18	440

L'HUILE DE PALME

Le prix du litre de l'huile de palme s'établit au cours du quatrième trimestre 2014 à 892 FCFA contre 876 FCFA au troisième trimestre 2014, soit une hausse de 1,8%.

En glissement annuel (quatrième trimestre 2014 par rapport au quatrième trimestre 2013) le prix moyen du litre est en hausse de 3,7%.

LA POMME DE TERRE

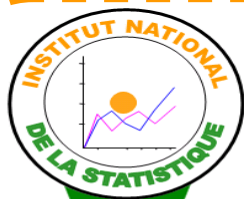
Le prix moyen du kg de la pomme de terre s'établit au cours du quatrième trimestre 2014 à 630 FCFA contre 642 FCFA au troisième trimestre 2014, soit une baisse de 1,7%.

En glissement annuel (quatrième trimestre 2014 par rapport au quatrième trimestre 2013) le prix moyen du Kg est en hausse significative de 16,7%.

L'OIGNON

Le prix moyen du kg de l'oignon s'établit au cours du quatrième trimestre 2014 à 483 FCFA contre 410 FCFA au troisième trimestre 2014, soit une hausse significative de 17,6%.

En glissement annuel (quatrième trimestre 2014 par rapport au quatrième trimestre 2013) le prix moyen du Kg est en baisse de 4,8%.

**INS - NIGER**

Direction Régionale de
l'Institut National de la
Statistique d'Agadez

Téléphone : 20440914

Fax : 20440916

E-mail : agadez@ins.ne**Objectif et Missions**

La Direction Régionale de l'Institut National de la Statistique d'Agadez a pour objectif principal de contribuer au suivi et évaluation des actions de développement entreprises au niveau régional en mettant à la disposition des utilisateurs des données fiables et à jour.

Elle a pour missions :

- Production des données au niveau régional ;
- Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

- ◊ Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;
- ◊ Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;
- ◊ Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;
- ◊ Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions;
- ◊ Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;
- ◊ Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;
- ◊ Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.